

La Directrice des Finances Publiques du Val d'Oise a décidé de transférer les personnels des Services Impôts Entreprises et du Pôle de Contrôle et d'Expertise du Centre des Finances Publiques de Garges vers celui de Saint-Leu, sans concertation avec les agents concernés.

Placé dans une zone excentrée du département le site marque la présence de notre administration sur un territoire de forte activité fiscale. Garges gère 40 % de la masse des dossiers professionnels du département, soit le plus gros volume.

Ce transfert va entraîner le déplacement d'un peu plus d'une centaine d'agents entre les sites de Garges, Saint-Leu, Ermont et Cergy et aura des conséquences aussi bien professionnelles que personnelles. Entre 45 % et 50 % des effectifs concernés ne suivront pas leur service sur Saint-Leu, les services déjà en sous effectif le seront davantage., alors que ces collègues ont tous une très bonne connaissance du tissu fiscal et les connaissances fiscales et professionnelles nécessaires aux missions.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [Infos / actions](#)

[ASR / Restructurations : on dit NON !](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
